



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 24 octobre 2019

Présents : Monsieur Charles-Ange GINESY, président de séance,

Titulaires : Monsieur Bernard ASSO, Madame Marie BENASSAYAG, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Monsieur Gérard MANFREDI, Monsieur Philippe PRADAL, Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Auguste VEROLA

Suppléants : Monsieur Jean-Paul DAVID, Madame Janine GILLETTA, Madame Marie-Louise GOURDON, Monsieur Gérald LOMBARDO, Madame Michelle SALUCKI, Madame Vanessa SIEGEL

Procurations : Monsieur Jean LEONETTI à Monsieur Charles-Ange GINESY

RAPPORT N° 19-34 - CHANGEMENT D'INDICE D'UN AGENT CONTRACTUEL

Le présent rapport concerne la gestion des ressources humaines du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes (SDIS 06).

Un agent contractuel préparateur en pharmacie de classe supérieure exerce ses fonctions au sein de la pharmacie à usage intérieur placée sous l'autorité du pharmacien-chef et du médecin-chef départemental, depuis le 1^{er} mai 2001.

Cet emploi est rattaché au corps des préparateurs en pharmacie du statut particulier des personnels médico-techniques de la fonction publique hospitalière.

Lors de sa réunion du 23 juin 2016 (rapport n° 16-39), le conseil d'administration avait revalorisé la rémunération mensuelle de l'intéressée par référence au 6^{ème} échelon du grade de préparateur en pharmacie de classe supérieure, à compter du 1^{er} octobre 2015.

Compte tenu de sa manière de servir, il vous est proposé de calculer sa rémunération par référence à l'indice brut 684 correspondant au 7^{ème} échelon du grade de préparateur en pharmacie de classe supérieure.

Les crédits sont prévus au budget de l'exercice 2019, chapitre 012, article 64.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- de donner un avis favorable au changement d'indice de l'agent contractuel « préparateur en pharmacie de classe supérieure » en calculant sa rémunération par référence à l'indice brut 684 correspondant au 7^{ème} échelon du grade de préparateur en pharmacie de classe supérieure.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical line crossing it near the right end, and some smaller scribbles below.

Charles-Ange GINESY